

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 17 décembre 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : PROCES VERBAL DE REUNION**

**DATE DE CONVOCATION : 10 DECEMBRE 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, au Gymnase Robinot à ECROUVES (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LOUIS Jean-Paul (ayant la suppléance de LELIEVRE Jean-Luc), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.06.13), Pascal VAILLANT (ayant la suppléance de VARIS Pierre de la 2020.06.01 à la 2020.06.12), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de MAURY Christophe), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Géraud), HARMAND Alde (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (à compter de la 2020.06.04), RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de LALEVEE Lucette à compter de la 2020.06.13), CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.06.19 et ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (présente jusqu'à la 2020.06.12), BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	LELIEVRE Jean-Luc, SEGALT Jean-François, MAURY Christophe, ROSSO Michel, MANSION François, DURANTAY Corinne, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ERZEN Géraud, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, BOCANEGRA Jorge, LALEVEE Lucette (départ à compter de la 2020.06.13).
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2020.06.12 : 3 avis de procuration. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 4 avis de procuration. De la 2020.06.19 à la fin : 5 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	Du début à la 2020.06.12 : 6 avis de suppléance. De la 2020.06.13 à la fin : 5 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	RIVET Lionel
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2020.06.03 : 64 Présents. De la 2020.06.04 à la 2020.06.12 : 65 Présents. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 64 Présents. De la 2020.06.19 à la fin : 65 Présents
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2020.06.03 : 67 Votants. De la 2020.06.04 à la 2020.06.18 : 68 Votants. De la 2020.06.19 à la fin : 70 Votants

**Le Président** accueille les délégués, remercie la Mairie d'Ecrouves pour son accueil dans le gymnase Robinot, ainsi que les services techniques de la commune qui ont préparé les lieux.

A son invitation, une minute de silence est observée en hommage à M. Alain BURTÉ, ancien Maire de Méné-la-Tour et ancien conseiller communautaire (1977-1986), décédé le 20 novembre 2020.

Il est procédé à l'appel des délégués. Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer.  
Le secrétaire de séance est M. **Lionel RIVET**.  
Le procès-verbal du conseil communautaire du 15 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Fabrice CHARTREUX informe les délégués que des erreurs ont été décelées dans la nouvelle grille horaire du service de transport COLIBRI. Les horaires corrigés vont être envoyés aux communes.

#### **2020-06-01 - AVENANT A LA CONVENTION FONDS DE RESISTANCE GRAND EST**

La délibération est présentée par **F. CHARTREUX** et **JP COUTEAU**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**E. MANGEOT** souhaitant comprendre les raisons du report du COPIL mis en place pour suivre ce fonds, **F. CHARTREUX** indique qu'à l'origine, ce fonds avait été prévu pour être actionné sur un temps plus court. Dans la mesure où la somme allouée n'a pas été totalement consommée, il a été décidé de le prolonger et donc de mettre en cohérence cette prolongation avec les modalités de saisine et de fonctionnement du COPIL.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-02 - ZAC KLEBER – AGREMENTS DE CESSIONS**

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-03 - SITE DE L'ANCIEN HOPITAL JEANNE D'ARC - AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DE TRAVAUX AVEC L'EPF GRAND EST**

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-04 - AVIS SUR L'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2021**

La délibération est présentée par **A. HARMAND**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**P. BRETENOUX** indique qu'il va exposer les mêmes arguments que ceux présentés en Conseil Municipal de Toul et que cela n'a pas de rapport avec l'état des commerces et leur besoin de soutien du fait des conséquences de la crise sanitaire. Il défend une position de principe de refus d'ouverture des commerces le dimanche, indiquant que cela n'aide pas particulièrement le petit commerce, ni les salariés qui subissent ces mesures, au détriment de leur vie familiale, sociale et culturelle.

Après avoir pris acte de la position exposée par M. BRETENOUX, le Président invite l'assemblée à voter.

**Délibération adoptée à la majorité, Mesdames EZAROIL et BONJEAN, Messieurs BRETENOUX et ERDEM votant contre.**

#### **2020-06-05 - ACQUISITION FONCIERE – AIRE DE COVOITURAGE A TOUL**

La délibération est présentée par **E. POIRSON**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-06 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

La délibération est présentée par **F. CHARTREUX**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

### **2020-06-07 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessous et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

### **2020-06-08 - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION « ACTION CŒUR DE VILLE »**

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

#### **Questions et observations de l'assemblée :**

**E. MANGEOT**, indiquant que le gouvernement a lancé un plan d'action sur les villes de moins de 20 000 habitants, intitulé « petites villes de demain », demande si la CC2T est intéressée par cette action.

**A. HARMAND** précise qu'en l'occurrence, ce sont les communes qui doivent elles-mêmes adhérer au dispositif, pas les intercommunalités. Ce programme s'adresse notamment aux petites villes non couvertes par un dispositif Cœur de Ville.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **2020-06-09 – TARIFS OVIVE**

La délibération est présentée par **E. PAYEUR**.

#### **Questions et observations de l'assemblée :**

**P. BRETENOUX** note que si la CC2T a visiblement souhaité marquer la volonté d'un tarif social unitaire à 3€, l'effet bénéfique de ce tarif ne se retrouve pas dans la carte 10 entrées qui est, pour tous, à 30 €.

**E. PAYEUR** relève la pertinence de cette remarque, tout en précisant que, concernant la tarification sociale, l'effort a été fait sur l'élargissement des types de bénéficiaires et sur le maintien, sans augmentation, du tarif jeune à 1,50€ pendant les vacances d'été.

**O. ERDEM** demandant si la gratuité accordée aux personnes handicapées s'applique également à celles qui souffrent d'un handicap psychologique ou mental et ont à ce titre une carte MDPH, **E. PAYEUR** indique que, dans la mesure où l'usager est en mesure de présenter un justificatif de son handicap, quelle que soit la nature de ce handicap, la gratuité lui sera appliquée.

Après ces échanges, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **2020-06-10 – PROTOCOLE TRANSACTIONNEL CONTRAT DE DSP CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR**

La délibération est présentée par **O. HEYOB**.

#### **Questions et observations de l'assemblée :**

**P. BRETENOUX** considère que la collectivité « va donner un cadeau de 80 000 € à un prestataire qui refuse de donner des chiffres à la collectivité », et que s'agissant d'une multinationale bénéficiant de tous les moyens nécessaires, la transparence des comptes est le minimum que la collectivité est en droit d'exiger.

**O. HEYOB** rappelle d'une part que le protocole transactionnel présente l'avantage d'éviter des frais de justice qui entraîneront plus de dépenses que de gains pour la collectivité et que, d'autre part, les chiffres et documents demandés au prestataire ont fini par être transmis. Le défaut de transmission a été corrigé, car la CC2T est allée jusqu'au bout de la démarche. En ce sens, la pénalité proposée dans le protocole se veut proportionnelle au préjudice subi.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité, Messieurs BRETENOUX, DEPAILLAT, MANGEOT, JOUBERT et Madame NIGON ayant la suppléance de Monsieur ERZEN, s'abstenant.**

### **2020-06-11 – AVENANT N°6 AU CONTRAT DE DSP CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR**

La délibération est présentée par **O. HEYOB**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-12 – MISE EN PLACE DES ASTREINTES EQUIPEMENTS ET BATIMENTS CC2T**

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**B. DOMINIAK** indique que la réflexion sur l'astreinte aurait gagné à être menée à une échelle plus large que la seule CC2T, en incluant notamment la commune d'Ecrouves dont les bâtiments sont proches de ceux de la CC2T.

**F. CHARTREUX** note que cette remarque est pertinente au vu des démarches engagées par ailleurs par la communauté de communes dans le cadre du schéma de mutualisation avec les communes. Cela étant, la mise en place de cette astreinte a d'abord pour objectif de répondre aux urgences auxquelles la CC2T est régulièrement confrontée sur les nombreux bâtiments et équipements qu'elle gère sur l'ensemble du territoire. Il n'en reste pas moins que la réflexion sur les divers champs de mutualisation possibles est loin d'être achevée.

**R. SILLAIRE** ajoute qu'il s'agit d'une première étape, il faut commencer par mettre en place l'astreinte et évaluer son fonctionnement sans s'interdire de la faire évoluer.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant.**

#### **2020-06-13 – FERMETURES ET CREATIONS DE POSTES - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-14 – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CC2T A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GESTION LOCALE (OU IN-PACT GL)**

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**R. JOUBERT** notant que l'assemblée générale de cette instance a déjà eu lieu, **F. CHARTREUX** indique que la désignation de M. SILLAIRE pour siéger dans cette instance sera valable pour les prochaines réunions.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-15 – RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GESTION LOCALE**

La délibération est présentée par **R. SILLAIRE**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**R. JOUBERT** observe que cette délibération lui semble sans objet puisque la SPL INPACT GL a déjà adopté son rapport d'activité. **R. SILLAIRE** indique qu'en tant que collectivité adhérente, la CC2T doit également approuver ce rapport, **A. HARMAND** ajoutant que toutes les collectivités adhérentes ont été appelées à le faire avant le 31/12 et qu'à défaut, une pénalité calculée sur la masse salariale est applicable.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-16 – VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2019 DES BUDGETS SIVU EAUX JAILLON VILLEY LE SEC ET SIVU EAUX SEXEY VELAIN AINGERAY**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-17 - TRANSFERTS DES RESULTATS DE L'EAU DES COMMUNES ET SYNDICATS**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à la majorité, Monsieur DEPAILLAT et Madame NIGON ayant la suppléance de Monsieur ERZEN votant contre, et Messieurs FONTANA et MANGEOT s'abstenant.**

#### **2020-06-18 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité, Messieurs MANGEOT et FONTANA s'abstenant.**

#### **2020-06-19 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité, Messieurs MANGEOT et FONTANA s'abstenant.**

#### **2020-06-20 – CONVENTION DE FACTURATION ET REVERSEMENT DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU TOULOIS SUD**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-21 – FIN ANTICIPÉE DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE BOIS-DE-HAYE ET AINGERAY, AVENANTS CORRESPONDANTS SUR LES MARCHÉS CONDUITE, ENTRETIEN, ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU PLUVIALES DE LA CC2T, ET CRÉATIONS DE POSTE POUR REPRISE EN RÉGIE**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

**B. DOMINIAC** estime qu'il y a beaucoup « d'empilage d'effectif » depuis la reprise en régie et déplore une gestion qui lui semble relever du « pilotage à vue ».

**L. GUYOT** rappelle que de nombreuses missions en régie directe ont été reprises progressivement sur tout le territoire, ce qui nécessite d'adapter les effectifs en conséquence, a fortiori lorsque les prestataires privés précédemment chargés de ces missions ne procèdent pas aux transferts de postes. Il souligne que le sujet est suivi de près, y compris par la commission et le conseil d'exploitation et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un pilotage à vue. Les besoins en effectif sont réels au vu de l'ampleur du travail à assumer en direct par les équipes.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à la majorité, Monsieur HEYOB ne participant pas à ce vote, Monsieur FONTANA votant contre, Monsieur DOMINIAC s'abstenant.**

#### **2020-06-22 – OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A LA SOCIETE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME**

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

##### **Questions et observations de l'assemblée :**

Répondant à une question de **R. JOUBERT** demandant si la mention selon laquelle la collectivité renonce au bénéfice de la discussion en cas de mise en œuvre de cette garantie signifie également qu'elle renonce au bénéfice de la division, il est précisé que la garantie accordée par la collectivité ne porte effectivement que sur 50% du prêt et qu'en cas de mise en œuvre de la garantie, cette division est bien conservée.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-06-23- AVENANTS SUR MARCHÉ DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS : COLLECTE, TRANSFERT ET TRAITEMENT DES OMR**

La délibération est présentée par **JL STAROSSE**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-06-24 - AVENANT SUR MARCHÉ DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS : TRI ET CONDITIONNEMENT DES RECYCLABLES SECS**

La délibération est présentée par **JL STAROSSE**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-06-25 – COMMUNICATION MAPA**

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
Le Conseil Communautaire déclare avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics et bons de commande indiquées dans la délibération, prises par le Président ou son représentant.

**2020-06-26 – ASSAINISSEMENT - STATION D'EPURATION DE BOUVRON - ACQUISITION DU TERRAIN D'ASSIETTE**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
**Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur LOUIS ne prenant pas part au vote.**

**2020-06-27 – RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation des rapports des délégués afférents à l'exercice 2019 pour le service public d'assainissement.

**2020-06-28 – RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation.

**2020-06-29 – TARIFICATION 2021 DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**2020-06-30 – TARIFICATION 2021 DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.  
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.  
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **2020-06-31 – RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES DES SERVICES D’EAU POTABLE**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d’observation de l’assemblée.

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation des rapports des délégués afférents à l’exercice 2019 pour le service public d’eau potable.

#### **2020-06-32 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D’EAU POTABLE**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d’observation de l’assemblée.

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport.

#### **2020-06-33 – TARIFICATION 2021 DES REDEVANCES D’EAU POTABLE**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

Pas de question ni d’observation de l’assemblée.

**Délibération adoptée à l’unanimité.**

#### **2020-06-34 – EAU POTABLE – PERIMETRE DE PROTECTION DES PUIITS RANNEY A TOUL - ACQUISITION DE TERRAIN**

La délibération est présentée par **L. GUYOT**.

##### **Questions et observations de l’assemblée :**

Répondant à une question posée en amont par **A. FONTANA** concernant la pertinence de cette acquisition qui n’est pas une obligation, **L. GUYOT** précise que cette acquisition va permettre à la collectivité de mieux maîtriser les pratiques agricoles et de mettre en place un bail environnemental comportant quelques garanties importantes (zéro pesticide, type de culture autorisée...), ceci dans le but de préserver la qualité de la ressource en eau. Il ajoute qu’une subvention de l’agence de l’eau est attendue à hauteur de 80% pour cette opération de maîtrise foncière et souligne que ce périmètre de protection des puits Ranney est une des ressources principales en eau de la CC2T.

Après cet échange, il est procédé au vote :

**Délibération adoptée à l’unanimité, Monsieur FONTANA s’abstenant.**

#### **2020-06-35 – RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D’ELIMINATION DES DECHETS**

La délibération est présentée par **JL STAROSSE**.

Pas de question ni d’observation de l’assemblée.

Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du rapport afférent à l’exercice 2019 pour le service public d’élimination des déchets.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance, remercie les délégués pour leur participation et leur souhaite de belles fêtes de fin d’année malgré ce contexte particulier.

## Annexe – Calendrier des prochaines réunions

	janv-21		févr-21		mars-21
1		1		1	
2		2		2	
3		3		3	
4		4	RENCONTRE TERRITO	4	
5		5		5	
6	RENCONTRE TERRITO	6		6	
7		7		7	
8		8		8	
9		9		9	Conseil exploitation
10		10		10	COM ECO
11		11	RENCONTRE TERRITO	11	Com des Maires
12	COM FINANCES	12		12	
13		13		13	
14	Com des Maires	14		14	
15		15		15	
16		16	COM MOBILITE	16	COM OM à confirmer
17		17		17	
18		18	COM EAU-ASS-GEMAPI	18	COM Services Publics
19		19		19	
20	RENCONTRE TERRITO	20		20	
21	COM SERVICES PUBLICS	21		21	
22		22		22	
23		23		23	
24		24		24	
25		25		25	CC BP 2021
26		26		26	
27		27		27	
28	CC DOB 2021	28		28	
29				29	
30				30	
31				31	